

LA PATRIE

MONTREAL, 14 JANVIER 1892

POUR 50 CENTS

Pendant la période électorale, c'est-à-dire depuis le 15 janvier au 15 mars, nous adresserons LA PATRIE à tous ceux qui nous enverront, à l'avance, la somme de 50 cents.

Ceci ne s'applique, naturellement, qu'aux personnes qui ne reçoivent pas encore le journal et dont les noms ne sont pas sur nos listes d'abonnés.

A lire sur notre 2ème page "La revue Américaine."

On télégraphie de Cattaro, en Dalmatie, que le fameux agitateur monténégrin, Nacovic, a été assassiné par deux de ses compatriotes. On attribue ce crime à des différends politiques.

La grève des cochers de fiacre de Paris, est terminée. Les cochers ont réussi à obliger les compagnies à leur accorder ce qu'ils demandaient, avec de légères modifications. Ils recommenceront demain leur service.

Une épidémie de petite vérole sévit depuis quelques temps à Trenton comme à Newark. New-Jersey. Il y a eu jusqu'à présent à Trenton 72 cas et 12 décès. Le conseil d'hygiène locale a pris toutes les mesures possibles pour tâcher d'arrêter le progrès de l'épidémie.

Le tribunal correctionnel de Strasbourg vient de condamner à 600 francs d'amende ou à quarante jours de prison cent quinze jeunes gens nés dans l'arrondissement de Strasbourg-ville, prévenus de s'être soustraits par l'émigration à l'obligation de servir dans l'armée allemande.

Le duc de Clarence, fils aîné du prince de Galles, vient de succomber à une fluxion de poitrine. Il est mort à neuf heures ce matin au palais de Sandringham. Il était fiancé depuis quelques temps à la princesse Marie Victoria de Teck. Cette nouvelle répandra un voile de deuil dans toutes les parties de l'empire britannique.

A peu près vers l'heure où le duc de Clarence succombait à Sandringham, c'est-à-dire à 9 heures ce matin, le vénérable cardinal Manning rendait sa belle âme à Dieu. C'était une des lumières de l'Eglise catholique et sa mort inspire de vifs regrets à tous ceux qui l'ont connu de près ou de loin.

On mande de St-Petersbourg que l'ensemble des crédits portés au budget de 1892 fait prévoir une diminution de 23 millions de roubles sur les revenus et une augmentation de 3,500,000 roubles sur les dépenses. Il faut compter sur un déficit de 74 millions de roubles auquel on fera face en prenant cette somme sur le fonds de réserve du trésor.

L'empereur d'Allemagne, Guillaume II, s'occupe de tout et fait de tout, il est tout—même chorégraphe. On vient de commencer, à l'Opéra de Berlin, les répétitions d'un ballet intitulé: Terpsichore sur terre. Le livret de ce ballet a été écrit d'après l'inspiration même de Guillaume. Le fait est bien connu de tous les cercles de la cour, bien que sur les affiches du ballet on annonce que l'auteur de la pièce est Rathgeber.

La Gazette de l'Allemagne du Nord a causé une assez vive sensation en annonçant que l'on faisait des préparatifs pour transférer le haras royal qui se trouve à Trakehnen, à deux milles de la frontière russe. Il serait question de l'établir dans un endroit plus en sûreté que Trakehnen en cas d'une invasion de la part de la Russie.

Louis Clovis Bonaparte, fils de feu le prince Lucien Bonaparte, vient d'être traduit devant le tribunal de police de West-Londres sous l'accusation d'avoir soustrait par fraude, à Rosalie Clovis Bonaparte, un collier en diamants et d'autres bijoux estimés \$100,000. Cette accusation est une de celles qui sont relevées contre lui dans l'action en divorce qui lui est intentée par sa femme.

La Prix dit, que le roi Humbert a fait des ouvertures au pape; il lui offre de trancher par un compromis les questions pendantes entre l'Italie et le Vatican. Le journal ajoute que les conditions offertes par le roi Humbert, tout en maintenant les droits de la couronne, donnent pleine satisfaction au Vatican. Le pape est content que la glace soit rompue entre les deux pouvoirs et il faut espérer que l'ouverture de négociations entre le Quirinal et le Vatican procurera des résultats importants.

La grippe sévit avec la même rigueur dans toute la France. Les décès causés par cette maladie sont très nombreux. En Allemagne, en Autriche, elle continue aussi à régner, bien qu'elle soit moins violente. Un cas tout particulier de cette maladie, en Belgique, c'est qu'elle attaque un grand nombre d'aliénés. Dans la maison d'aliénés de Lourvès, sur 500 pensionnaires il y en a 490 atteints de la grippe. Quarante gardiens, malades, ne peuvent faire leur service. Dans la colonie d'aliénés de Ghel, la maladie continue à sévir, et nombre de pensionnaires ont déjà succombé à la maladie.

Une dépêche de Biarritz, dans le midi de la France, annonce la mort du comte de Charlemont qui vient d'y succomber des suites de la grippe. On annonce aussi la mort de l'archevêque de Gênes, qui était atteint de la même maladie.

Monsieur Floquet a été réélu hier président de la chambre des députés, par 260 voix seulement.

Une dépêche de Washington nous informe qu'un conseil de cabinet a eu lieu hier, exclusivement pour délibérer sur le différend du Chili. Tous les documents entre les mains du gouvernement ont été passés en revue, et de leur examen attentif est résultée cette conviction que les autorités chiliennes ne cherchent qu'à gagner du temps avec l'intention manifeste de se soustraire à l'obligation de donner aux Etats-Unis la satisfaction qu'ils réclament. Comme conséquence il a été décidé que le message, congrès par le président, sera envoyé au congrès au commencement de la semaine prochaine, avec le dossier complet des correspondances, notes et communications de toute sorte qui s'y rattachent. Il résume une certaine agitation dans les cercles politiques de la capitale.

Le feu a éclaté mardi soir dans l'abbaye des bénédictins à Fécamp, département de la Seine-Inférieure. Malgré les efforts des pompiers et des moines, le feu prit presque tout entier à été la proie des flammes. Cette abbaye, appartenant à l'ordre des bénédictins, était renommée dans le monde entier par sa célèbre liqueur dite: Bénédictine.

Les caves avaient été égarées par le feu et on espérait que tout le stock de la bienfaisante liqueur serait sauvé. Mais les flammes se sont rallumées mercredi après-midi dans la partie du couvent restée intacte. En peu d'instants, 200,000 bouteilles de Bénédictine ont été détruites par le feu et 1,500 hectolitres d'alcool, en réserve dans les caves, ont couru grand danger d'être aussi brûlés. On a entendu plusieurs détonations qui se sont produites dans les caves, à de courts intervalles. Enfin, le clocher de la chapelle est tombé.

BULLETIN POLITIQUE

Il est question de M. Georges Tardet, ex-député de Mégantic, comme candidat libéral à la Beauce.

Aujourd'hui, à St-Joseph de la Beauce, devant les juges Larue et Pelletier, on commencera l'enquête dans la contestation de l'élection du Dr Godbout. Ce dernier fera dès le début une déclaration admettant corruption de la part de ses agents. L'élection sera en conséquence annulée, mais les biens confisqués en déqualification contre le Dr Godbout afin de l'empêcher de se présenter.

Voici les noms des collaborateurs du Matin: L. P. Pelletier, directeur en chef; Eug. Rouillard, secrétaire de la Rédaction; Philippe Landry, Tardivel, Dr Samson, J. B. et L. P. Robitaille.

Le Courrier du Canada donne de nouveau le coup de pied de l'âne au candidat battu, M. Morgan. — M. Ed. Mallette, avocat, autrefois de St-Hyacinthe, a été choisi comme candidat conservateur dans le comté de Malton et donnera sa réponse dans quelques jours. M. Desmarais se prépare activement à la lutte.

Le Canada publie ce qui suit au sujet de l'élection de Richelieu: L'élection d'hier prouve deux choses, on les électeurs du district de Montréal ne veulent pas reconnaître d'autre chef que M. Chapleau, ou ils ne veulent pas appuyer la politique et le gouvernement de M. Abbott.

Que M. le premier ministre choisisse... Il est ramené qu'une assemblée des membres du barreau à Montréal aura lieu dans quelques jours, pour protester contre l'intervention des juges dans les affaires politiques et contre les retards dont souffre l'administration de la justice dans le district de Montréal.

Le Candidat annonce comme certaine la candidature de M. Tassé dans le comté de Beauharnois. — Le World, écrit que M. Paterson sera nommé maître des postes et élevé au Sénat.

Nous regrettons d'apprendre que la maladie de M. Chapman s'est aggravée. Sa vie n'est pas en danger mais ses médecins lui prescrivent le repos le plus absolu.

Le bref d'élection pour le comté de Laval a été lancé. La nomination aura lieu le 25 janvier et le scrutin le 27 février. On assure que M. Oulmet le nouveau ministre des Travaux Publics ne sera pas élu par acclamation.

M. Mills adresse au Mail une nouvelle lettre sur la crise de Québec. En voici la conclusion: "Que justice soit faite par le peuple conformément à la loi. Que le gouvernement soit aussi honnête et aussi économique que le peuple peut le rendre. Mais que ce soit un gouvernement par la loi et non par l'usurpation illégale. Québec a droit de voir ses affaires conduites décemment et dans l'ordre — comme la loi y pourvoit."

M. Millast l'avocat constitutionnel le plus distingué du pays.

Mort du duc de Clarence

La famille royale d'Angleterre vient d'être cruellement éplorée. Le duc de Clarence, fils aîné du prince de Galles, vient de succomber à une fluxion de poitrine. Il est mort à neuf heures ce matin au palais de Sandringham.

Depuis quelques jours sa maladie causait la plus vive anxiété dans le Royaume-Uni. Une fois nombreuse stationnait hier en face du Mansion House, la résidence officielle du Lord Maire de Londres, où des bulletins relatifs à la maladie du prince étaient affichés.

Le duc de Clarence était d'un tempérament délicat et une constitution robuste peut seule résister à la maladie dont il souffrait, la congestion des poumons.

Les rumeurs les plus contradictoires se succédaient hier à Londres, où la mort de celui qui était le futur héritier présomptif de la couronne d'Angleterre a été annoncée et contredite plusieurs fois. Jamais pareille anxiété n'aurait empoigné le public depuis 1871, lorsque le prince de Galles faillit mourir de la fièvre typhoïde.

Le prince Albert-Victor, duc de Clarence et d'Avondale, était fiancé depuis quelque temps à la princesse Marie-Victoire de Teck, à laquelle les classes ouvrières d'Angleterre avaient voué une espèce de culte, à cause de sa modeste et de son inaltérable charité. La mort prématurée de ce jeune prince répandra le deuil dans toutes les parties de l'empire britannique. La famille royale d'Angleterre a droit aux sympathies de tous les sujets anglais et ces sympathies ne lui furent pas défaut dans la cruelle épreuve qui vient de la frapper.

A NOS AMIS DE SOREL

Nous croyons devoir offrir tout particulièrement les remerciements du parti à nos amis de Sorel. Ils se sont conduits, durant la dernière lutte, d'une manière tout simplement admirable.

Toutes les divisions que l'on supposait exister ont cessé et le travail a été fait avec une intelligence remarquable et un grand patriotisme. Sir Hector Langevin avait obtenu dans Sorel le 5 mars 1891, une majorité de 49; et cette année, M. Bruneau a eu 200 de majorité.

Ce résultat parle plus haut que tout ce que nous pourrions écrire. Honneur donc à nos amis de Sorel!

Scandalisés mais scandaleux

Les conservateurs viennent de découvrir qu'il y a des gens assez mal intentionnés qui se servent de la politique comme moyen d'améliorer leur fortune.

Comme le dindon de la fable, "ils voient bien quelque chose mais ne distinguent pas très bien".

De peur de découvrir quelque chose de compromettant pour eux-mêmes, ils se gardent bien d'allumer la lanterne magique qu'ils viennent d'installer dans l'obscur retraite procurée par eux à leur fameuse commission royale.

Nous allons l'allumer pour eux afin de leur rappeler quelques-uns des incidents qui, assurant à leur parti la priorité de découverte, lui donnent droit au diplôme de passé maître dans l'art du carottage.

Dès 1872 nous les voyons débiter par une carotte de trois cent soixante-cinq mille piastres, connue dans l'histoire sous le nom de scandale du Pacifique.

Plus tard le Northern Railway produisit un magot de vingt-sept mille piastres extorquées aux contribuables.

Un M. Murray, entrepreneur de la section 19 de l'Intercolonial, soustra deux cent quarante et un mille dollars.

Section B du Pacifique.—DEUX CENT QUATRE MILLE PIASTRES. Les quatre scandales Ouderdonk.—TROIS CENT QUATRE VINGT-DOUZE MILLE PIASTRES.

Tanneries: plus de DEUX CENT MILLE PIASTRES. Ajoutez à cela des milliers de milles carrés de nos terres publiques distribués à vil prix aux favoris des gouvernements bleus de Québec.

Au Nord-Ouest, une étendue de territoire égale à toute la superficie habitée d'Ontario donnée en cadeau aux députés et sénateurs bleus et à leurs amis.

Le régime de feu J. A. Sénéchal et les triportages de chemin de fer du Nord. Scandale Forget: TRENTE MILLE PIASTRES.

Scandale DeMeillon: TROIS MILLE PIASTRES. Commission du service civil: QUINZE MILLE PIASTRES jetées à l'eau.

Les QUINZE MILLE PIASTRES de Danseau pour acheter des livres. Les 50,000 de Galt. Québec-Central: TRENTE MILLE PIASTRES.

Pots de vin de feu Mousseau: DIX MILLE PIASTRES. Rykert: DEUX CENT MILLE PIASTRES.

Scandale du pont de Fredericton: TRENTE MILLE PIASTRES. DIX MILLIONS gaspillés pour exterminer les Mitis. Les MILLIONS donnés en cadeau au Pacifique.

Les MILLIONS gaspillés pour la prétendue ligne courte. Spéculation du député Robillard d'Ottawa: TRENTE-CINQ MILLE PIASTRES.

Les députés Besty-Woodworth se disputent du bonde en plein Parlement. Scandale de Caraque, Les testaments de sir John, sir Hector, M. Costigan, etc.

Middleton et les fourrages volés au pauvre Métis Bremner. Travaux du havre de Québec: au moins TROIS CENT MILLE PIASTRES détournés.

Nous en passons et des meilleurs. Les grands réformateurs, qui ont approuvé cette longue et peu édifiante série de détournements viennent de concevoir l'idée qu'il leur est bien de faire qu'il y ait des scandales ailleurs que dans leur propre camp.

Remarque qu'aucun des ministres qui ont participé à ces malversations n'a été renvoyé, mais le parti qui en est responsable prend sur lui de se substituer aux mandataires élus par le peuple, afin de découvrir chez ces derniers la preuve que la greigneur du torysme s'est répandue au delà du point de corruption du corps social.

LA VICTOIRE DE RICHELIEU

Les organes de l'usurpation se donnent actuellement beaucoup de travail pour expliquer la défaite que leurs amis ont subie dans Richelieu.

L'explication la plus simple, celle qui se présente le plus naturellement, c'est que les libéraux étaient les plus nombreux. On aura beau chercher midi à quatorze heures, c'est là l'unique raison du succès de nos amis.

Maintenant qu'ils ont eu deux fois vingt-quatre heures pour maudire leurs juges, les vaincus de lundi dernier devraient admettre que les électeurs n'ont pas voulu de leur homme, non parce qu'il était personnellement impopulaire, comme ils ont l'ingratitude de le prétendre après l'avoir conduit à la défaite, mais parce que leur parti est trop compromis.

Si toutes les explications qu'ils nous donnent devaient être prises au sérieux, on se demanderait pourquoi le parti conservateur a choisi un candidat qui, dans l'opinion de tout le monde, devait courir à une défaite certaine.

On parle de l'influence néfaste de McGreevy. Il y a ceci de vrai: l'influence de McGreevy auprès de l'ex-député conservateur de Richelieu, sir Hector Langevin, a eu pour effet de forcer ce dernier à sortir du cabinet. C'est cette influence qui a combié la mesure et qui a fait découvrir le pot aux roses.

Thomas McGreevy n'a pas mis le pied dans le comté. Lui reprocher d'avoir été cause de la défaite conservatrice, c'est avouer que le parti conservateur avait besoin de son intervention active en sa faveur, puisque, laissé à lui-même, il a été battu.

On allègue aussi le mécontentement de M. Chapleau, les désirs de vengeance de Sir Hector, l'abstention de la compagnie Richelieu, et une foule d'autres accidents. S'il est vrai que toutes ces causes ont contribué à la défaite conservatrice, n'y a-t-il pas là un indice certain de la désintégration du parti Tory?

S'il en est ainsi, les explications données par nos adversaires dénotent chez leur parti un état de faiblesse beaucoup plus grave qu'on ne l'aurait cru si les causes de la défaite de Richelieu n'avaient pas été expliquées.

Dans d'autres comtés, les mêmes causes produisent les mêmes effets, mais la grande cause de leur prochaine dégringolade c'est que le peuple en a pardessus les oreilles des politiciens dont l'unique occupation est de se disputer les portefeuilles offrant aux titulaires le plus d'occasion de s'enrichir aux dépens des contribuables.

FINANCES FEDERALES

Le rapport du ministère des finances fédérales, pour les premiers six mois du présent exercice fiscal, accuse une diminution des recettes et une augmentation des dépenses si on le compare aux chiffres fournis pour la période correspondante de l'année dernière.

Les dépenses ordinaires pour les six mois terminés le 31 décembre 1891 ont été de \$14,640,399 et les dépenses des derniers six mois de 1890 ne se sont élevées qu'à \$14,052,302 ce qui fait une augmentation de \$588,097.

Les revenus des derniers six mois de 1891 s'élevèrent à \$17,752,479 à comparer aux \$19,418,678 de recettes pour les derniers six mois de 1890. Nous avons ici une diminution de \$1,666,199.

M. Foster prétend que cette diminution est due à l'abolition des droits sur le sucre brut, mais il ne faut pas oublier qu'il a augmenté l'impôt sur la bière, le malt, les cigares et autres articles, afin de combler le déficit prévu comme conséquence de cette abolition.

Pendant les derniers six mois de 1891, la dépense totale, imputable au capital et au revenu a été de \$16,488,393. Déduisant cela de la somme totale des recettes et vous avez pour tout surplus \$1,364,186. C'est bien peu pour recouper les gros montants nécessaires au paiement semi-annuel des intérêts et autres échéances du mois courant.

Les dépenses du mois de janvier atteignent ordinairement \$5,000,000 de sorte qu'au lieu d'un surplus c'est probablement un déficit que nous aurons à la fin du présent mois.

Et ce n'est pas tout. Le 31 décembre dernier, la dette brute du Dominion s'élevait à \$289,626,430. C'est le chiffre le plus élevé qu'elle ait jamais atteint. Le 30 juin 1890, elle était de \$286,112,295 de sorte que depuis dix-huit mois, elle a augmenté de \$3,514,135.

En outre, de forts paiements, qui devraient être classés comme dépenses ordinaires sont portés au compte du capital ou, ce qui revient au même, ajoutés à la dette publique.

Ce qu'on nous représente parfois comme des diminutions du passif réel du Dominion ne représente bien souvent rien autre chose, que le montant retiré des caisses d'épargne du gouvernement, par des particuliers obligés de dépenser leur avoir pour vivre dans leur pays qu'écrase le bien-être de la protection.

AU FAIT

Sous le tit *La loi pour tous*, la Minerve de ce matin tente inutilement d'expliquer les menaces inévitables de son ami-dernier au sécr.

Ses profondes réflexions à propos de l'égalité devant la justice n'apprennent rien à personne. La loi pour tous, c'est ce que nous avons toujours réclaté, et nous ne demandons pas mieux que de la voir appliquer uniformément.

Si on l'appliquait sommairement à Québec, M. Angers et ses complices ne resteraient pas longtemps au pouvoir. L'immonde clique d'Ottawa, pour nous servir de l'élegante expression de notre impassible et inimpressionnable confrère, ne ferait pas vieux os si les vulgaires coquins et les criminels de haute

voix étaient égaux devant la justice. Mais ne déplaçons pas la question. Voici ce que nous avons reproduit hier de la Minerve:

"Une dépêche reçue, cette nuit, nous apprend que si les libéraux prennent un bref de prohibition contre la commission royale, le gouvernement fera immédiatement arrêter M. Mercier et ses anciens collègues. We mean business!"

Nous avons dit que cela ressemblait beaucoup à une tentative de chantage et nous le répétons.

Si vous avez le droit de faire arrêter M. Mercier et ses anciens collègues, faites-les arrêter tout simplement, mais ne leur dites pas:

"Voici telle procédure légale que vous avez le droit d'instituer, mais si vous osez vous servir de la loi contre nous, usant des pouvoirs arbitraires que nous venons d'usurper, nous vous ferons jeter en prison."

C'est de l'intimidation qui n'en impose à personne, mais qui fait peu d'honneur aux petits-maitres de Québec.

On ne vous reproche pas de vouloir emprisonner M. Mercier. Nous doutons fort que vous ayez l'intention, et vous seriez recourus à cette mesure que cela ne troublerait pas notre sommeil.

Mais ce que l'on vous reproche, c'est de le menacer pour l'empêcher d'invoquer la loi contre vous.

La Minerve nous dit que M. Mercier est un grand homme, qu'il a occupé de hautes positions, qu'il a été élu, acclamé, décoré à l'étranger.

Nous n'avons jamais parlé de ces cinq sous là, et cela ne nous fait ni chaud ni froid, mais si M. Mercier est un personnage éminent, ce n'est pas une raison pour que la Minerve le menace d'une arrestation illégale afin de le dissuader d'avoir recours à la loi pour se protéger contre l'arbitraire.

Dentisterie

Dr A. S. Brossard, chirurgien dentiste, 7 rue Saint-Laurent, Montréal, extrait les dents sans douleur par l'électrocité, et fait les dentiers d'après les procédés les plus nouveaux.

Encore de la photographie J. A. Duganais à l'effet de réduire encore ses prix plus bas que partout ailleurs pour le mois de janvier seulement; à tous d'un profit. Ne vous trompez pas, c'est au No 169 rue St-Laurent, en face de chez M. Griffin, coiffeur.

ENCORE A L'ŒUVRE

Pendant les deux premières semaines de Janvier, nous ferons une réduction de 25 POUR CENT Sur toutes nos lignes de VETEMENTS DE BESOINS D'HIVER POUR HOMMES.

Châles Castigan et vestes. Avec une réduction de 25 pour cent, sur tous nos lignes d'équipement de montagne pour le Canada, l'Ontario, l'Amérique du Nord, l'Europe, l'Asie et l'Australie. Venez et profitez de cette vente rare.

JOHN ALLAN, 650 à 665, RUE CRAIG, 11 14 Près de la Rue Hurvy.

LES BRANDIES

DE LA MAISON J. Denis, Henry Mounie & Cie DE COGNAC

Le produit de la distillation des meilleurs vins des départements de Gironde (France) et de Cognac, Fleurbaey, Floc, Chagnac, Chagnac et Cognac, Bouteilles et Chassepots, etc. Vente et profits de cette vente rare.

Un consommateur délicat et soigneux de sa santé, doit exiger la marque de sa maison.

Prix au détail: depuis \$1.00 jusqu'à \$5.00 la bouteille. SELON LA VIRELLE EN FUTS

EN VENTE A MONTREAL chez Hudon, Hebert & Co, 24, Quai de la Place d'Armes, Paris, 101, 103, 105, 107, 109, 111, 113, 115, 117, 119, 121, 123, 125, 127, 129, 131, 133, 135, 137, 139, 141, 143, 145, 147, 149, 151, 153, 155, 157, 159, 161, 163, 165, 167, 169, 171, 173, 175, 177, 179, 181, 183, 185, 187, 189, 191, 193, 195, 197, 199, 201, 203, 205, 207, 209, 211, 213, 215, 217, 219, 221, 223, 225, 227, 229, 231, 233, 235, 237, 239, 241, 243, 245, 247, 249, 251, 253, 255, 257, 259, 261, 263, 265, 267, 269, 271, 273, 275, 277, 279, 281, 283, 285, 287, 289, 291, 293, 295, 297, 299, 301, 303, 305, 307, 309, 311, 313, 315, 317, 319, 321, 323, 325, 327, 329, 331, 333, 335, 337, 339, 341, 343, 345, 347, 349, 351, 353, 355, 357, 359, 361, 363, 365, 367, 369, 371, 373, 375, 377, 379, 381, 383, 385, 387, 389, 391, 393, 395, 397, 399, 401, 403, 405, 407, 409, 411, 413, 415, 417, 419, 421, 423, 425, 427, 429, 431, 433, 435, 437, 439, 441, 443, 445, 447, 449, 451, 453, 455, 457, 459, 461, 463, 465, 467, 469, 471, 473, 475, 477, 479, 481, 483, 485, 487, 489, 491, 493, 495, 497, 499, 501, 503, 505, 507, 509, 511, 513, 515, 517, 519, 521, 523, 525, 527, 529, 531, 533, 535, 537, 539, 541, 543, 545, 547, 549, 551, 553, 555, 557, 559, 561, 563, 565, 567, 569, 571, 573, 575, 577, 579, 581, 583, 585, 587, 589, 591, 593, 595, 597, 599, 601, 603, 605, 607, 609, 611, 613, 615, 617, 619, 621, 623, 625, 627, 629, 631, 633, 635, 637, 639, 641, 643, 645, 647, 649, 651, 653, 655, 657, 659, 661, 663, 665, 667, 669, 671, 673, 675, 677, 679, 681, 683, 685, 687, 689, 691, 693, 695, 697, 699, 701, 703, 705, 707, 709, 711, 713, 715, 717, 719, 721, 723, 725, 727, 729, 731, 733, 735, 737, 739, 741, 743, 745, 747, 749, 751, 753, 755, 757, 759, 761, 763, 765, 767, 769, 771, 773, 775, 777, 779, 781, 783, 785, 787, 789, 791, 793, 795, 797, 799, 801, 803, 805, 807, 809, 811, 813, 815, 817, 819, 821, 823, 825, 827, 829, 831, 833, 835, 837, 839, 841, 843, 845, 847, 849, 851, 853, 855, 857, 859, 861, 863, 865, 867, 869, 871, 873, 875, 877, 879, 881, 883, 885, 887, 889, 891, 893, 895, 897, 899, 901, 903, 905, 907, 909, 911, 913, 915, 917, 919, 921, 923, 925, 927, 929, 931, 933, 935, 937, 939, 941, 943, 945, 947, 949, 951, 953, 955, 957, 959, 961, 963, 965, 967, 969, 971, 973, 975, 977, 979, 981, 983, 985, 987, 989, 991, 993, 995, 997, 999.

VENTE OFFICIELLE EN ANGLETERRE EN 1890 153,600 GALLONS AGENCE AU CANADA: Cie d'approvisionnement Alimentaires de Montréal, (limitée) 77 RUE ST-FRANCOIS-XAVIER MONTREAL J. Denis

J. &

LA PATRIE
Imprimée et publiée par
La Compagnie de Publication de La Patrie
Administration et rédaction
77 et 79 RUE SAINT-JACQUES

ANNONCES
Edition Quotidienne \$1.00 par an
do de 3 mois \$2.50
do de 6 mois \$4.50
Edition Hebdomadaire 1.50 par an

ANNONCES (IMPORT AGENTS)
Francisation pour les annonces...
Tous les correspondants doivent être adressés
à la Patrie, 77 et 79, rue Saint-Jacques,
Montréal, Québec.

REVUE AMERICAINE

New-York n'est nullement jaloux de Chicago, quoique celle-ci lui ait enlevé l'exposition universelle. La chambre de commerce de la métropole commerciale du Nouveau-Monde a recommandé à la législature de cet Etat d'accorder un crédit d'un million de piastres pour subvenir aux frais de la participation des industriels de New-York à la grande fête de Chicago.

L'Etat de New-York a une population à peu près égale en nombre à celle de toute la Dominion. Si cet Etat consacrait un million à l'exposition de Chicago, combien notre pays devrait-il dépenser pour le même objet? Quoi qu'on en dise, il y aurait vraiment de la folie de négliger entièrement nos relations commerciales avec les Etats-Unis, car à la considération que les Américains sont le peuple le plus riche de la terre, le meilleur consommateur qu'il y ait, s'en joint pour nous une seconde, c'est que nous n'avons pas d'autres voisins qu'eux sur terre et que l'on sait qu'il y a dans chaque pays une classe d'ébénistes qu'on ne peut bien faire qu'avec ses voisins.

Il n'est pas toujours commode d'avoir à traverser un immense océan pour vendre du jardiage, de la volaille, des fruits, du foie, des animaux de ferme et mille autres produits. Sans délai, le commerce avec la Grande-Bretagne, que nous avons déjà sans aucune restriction, quelle bonne raison peut-on donner aux Canadiens pour qu'ils s'abstiennent de multiplier autant que possible leurs relations commerciales avec les Etats-Unis.

Il est vrai qu'il a le tarif McKinley, mais ce n'est pas à un obstacle insurmontable. Ce tarif pourrait être modifié en faveur du Canada. L'auteur de ce tarif vient d'être installé au fauteuil de gouverneur de l'Ohio, un des trois Etats les plus importants de la confédération américaine. L'Ohio a donné déjà Harrison, le grand-père du président actuel, et Hayes. On croit que M. McKinley espère devenir le troisième. Si cet espoir se réalise, M. McKinley sera le premier intéressé à faire modifier son tarif de manière à ne pas devenir un obstacle entre son pays et les Etats-Unis.

Le choix des candidats à la présidence est une très-grosse affaire chez nos voisins. Celui de la ville où ce choix se fera le cède à peine à l'autre en importance. D'aujourd'hui en huit, le comité national démocrate doit s'assembler à Washington pour décider en quel lieu s'assemblera la Convention nationale du parti. Une douzaine de villes se disputent cette préférence: ce sont New-York, Boston, Philadelphie, Pittsburg, Cincinnati, Cleveland, Detroit, Chicago, Milwaukee, St-Louis, St-Paul, Louisville. Chacune de ces villes dépenserait volontiers \$200,000 pour être choisie, non seulement pour l'honneur, mais aussi à cause du profit. Il n'y a pas moins de 10,000 personnes qui arrivent de toutes les parties de l'Union pour assister à ces énormes conventions, et c'est peu de dire que chacune d'elles dépense au moins \$100. C'est donc un million de piastres qui sont dépensées en trois ou quatre jours dans la ville où se tient la convention. Peut-être même que ce calcul est bien au-dessous de la vérité.

Il faut avoir vécu aux Etats-Unis, s'être initié aux mœurs des Américains pour savoir avec quelle facilité ce peuple, même dans les bas fonds de la société, dépense son argent en grand seigneur.

Aussi peut-on s'attendre à voir les représentants d'un peuple de ce genre être toujours prêts à commettre toutes les extravagances sous le rapport de la dépense. Ainsi, M. John Pickler, qui représente une division du Dakota Sud à la Chambre de Washington, vient-il de présenter un bill pour faire au secrétaire de la guerre l'obligation de fournir l'équipement et les uniformes à tous les élèves de collège à qui l'on enseigne le maniement du fusil.

Les journaux trouvent que le gouvernement fait déjà beaucoup en prêtant à ces institutions les officiers de son armée pour enseigner l'exercice militaire à ces collégiés. Mais demander qu'il aille plus loin dans cette voie et qu'il habilte tous les articles enfin que l'on donne au soldat au camp ou en garnison, n'est-ce pas dépasser les bornes? Si l'on accordait à M. Pickler ce qu'il demande, le gouvernement se trouverait bientôt in a pretty pickle, dans de jolis draps! On ne tarderait pas à lui demander de nourrir aussi ces soldats embryonnaires; car il n'y a pas de raison pour qu'il leur refusât le pain quotidien après leur avoir donné le bidon, la spatule, la cuiller, la fourchette et les chaussettes. Ainsi l'on entrerait sans s'en apercevoir dans le régime socialiste qui veut que l'Etat se charge d'élever les enfants.

Avec nos télégraphes et nos lignes de vapeur, les deux Mondes font présent un si rapide échange d'idées, que les Etats-Unis ont beaucoup de peine à se préserver des idées socialistes de l'Ancien-Monde et même de la contagion des divagations des anarchistes et des nihilistes. Dernièrement, on en a créé un à New-York, du nom de Federoff Michel, qui était passager à bord du vapeur allemand l'Elbe et qui

ne faisait aucun mystère de son intention d'organiser dans sa nouvelle patrie des corps de dynamiteurs pour faire sauter les demeures des riches dans toutes les grandes villes. Ce nihiliste s'attendait à être reçu à bras ouverts aux Etats-Unis; mais il lui était réservé un terrible mécompte. On ne lui a pas permis de débarquer, et comme il fallait lui donner une raison, on lui a dit que la loi défend l'importation des gens atteints d'aliénation mentale. En qualité de fou, il sera renvoyé à Brême où il s'était embarqué pour traverser l'océan.

Un Européen, qui est bien reçu celui-là, c'est M. Paul Deschanel, député d'Eure-et-Loire à la chambre de France, qui vient d'arriver à New-York, chargé par le gouvernement français d'étudier certaines questions ouvrières dans le Nouveau-Monde.

M. Deschanel devra examiner, par exemple, dans quelle mesure les divers Etats se sont occupés des relations entre les patrons et les ouvriers, quelle est la limitation des heures de travail, quel sont les taux des salaires, jusqu'à quel point on s'est occupé de la construction des cités ouvrières, où en sont les associations coopératives et de patronage, la législation sur les assurances et les accidents professionnels, les sociétés de secours mutuels, les caisses de secours pour les invalides du travail, quelle influence ont les libertés américaines sur ces rapports, quelle est l'action de la législation sur les salaires et sur la rémunération régulière des capitaux.

M. Deschanel, a, on le voit, bien des choses à faire, s'il veut étudier consciencieusement toutes ces questions, aux Etats-Unis d'abord et puis au Canada, où il ne saurait manquer de venir. Déjà, il s'est mis en communication avec M. Connolly, d'Albany, inspecteur des ateliers d'Etat de New-York.

Cet oiseau qui vient de France" a déjà tant à faire que nous n'osons pas l'engager à s'occuper un peu de la question de l'enseignement, encore moins de celle de l'enseignement religieux aux Etats-Unis. C'est bien dommage, car il y trouverait souvent l'occasion de se féliciter. Que penserait-il, par exemple, en voyant d'églises jeunes filles faire le catéchisme le plus persévérant, non seulement à des petites garçons, mais à des hommes mûrs? Ce serait pour lui un spectacle aussi nouveau que réjouissant. May Foster, une de ces jeunes catéchistes, est une demoiselle de la ville californienne de Los Angeles. Elle a dix-neuf ans et elle n'est pas moins polie qu'intelligente. Sa spécialité c'est le chinois, — non qu'elle parle cette langue, mais elle se charge de montrer aux Chinois les beautés de la civilisation chrétienne. Parmi ses élèves, se trouvait un fils du Céleste-Empire du doux nom de Li-Liang.

Li-Liang a apprécié beaucoup moins ses beautés que celles de Miss Mary et ses yeux lui en firent l'aveu, et bien que ses yeux soient singulièrement fendus, leur langage ne dépeint pas à la jolice catéchiste. Pour tout dire en un mot, la demoiselle a littéralement attrapé un Tartare, comme on dit en anglais. Elle croyait prendre un païen pour en faire un chrétien et c'est elle qui est prise par le païen et qui veut l'épouser.

Les ministres protestants qui sont à la tête des établissements où les demoiselles enseignent les Chinois commentent à se douter que le nombre de ces catéchismes serait bien moins grand si les catéchistes étaient des hommes ou de vieilles femmes. C'est peu flatteur pour la bible, mais cela fait l'éloge de la beauté des hommes américains.

"August Flower"

QUEST-CE QU'IL RESSENT I—II de vient bête, il se met à l. diète, il adopte des commotions étranges, il change les plats, la cuisine, l'heure des repas et se met à manger.—Le remède: AUGUST FLOWER.

QUEST-CE QU'IL RESSENT I—II est d'un appétit formidable, vorace, insatiable, avide, malsain, surabondant.—Le remède: AUGUST FLOWER.

QUEST-CE QU'IL RESSENT I—II ne ressent aucun besoin d'aller à table, il trouve tous les mets mauvais, il est grincheux, grognard, dispendieux.—Le remède: AUGUST FLOWER.

QUEST-CE QU'IL RESSENT I—II ressent, après avoir possédé un énorme appétit, un dégoût absolu pour toute nourriture, comme si une bouche-éponge était pour le tuer.—Le remède: AUGUST FLOWER.

QUEST-CE QU'IL RESSENT I—II a des maux d'estomac et les entrailles dérangées.—Le remède: AUGUST FLOWER.

AVIS.

CHAQUE PLUG DU

Myrtle Navy!

EST MARQUÉ

T. & B.

EN LETTRES BRONZÉES.

C'EST LE SEUL VÉRITABLE

A VENDRE, CARROSSES D'ENFANTS

RETS DE SALON A GRAND MARCHÉ

L. R. VALIQUETTE

254 Rue St-Laurent.

A. NAUD,

MARCAUD DE

Vaisselle, Verres, Lampes et Huile de Charbon

1785—RUE STE-CATHERINE—1785

Montréal.

Agent pour l'Amérique du Nord, Paris, 4, Rue de la Harpe.

VILLE DE MONTREAL

100,000 piastres de Marchandises a sacrifiées a moitié prix.

Etoffes à Robes, Soieries, Cotons, Flanelles, Bas, Sous-Vêtements, Tapis, Rideaux, Manteaux et Fourrures.

Cette vente extraordinaire commencera le Samedi 16 Janvier, ET SE CONTINUERA JUSQU'A LA FIN DU MOIS.

Toutes ces marchandises sont absolument fraîches, composant notre stock d'automne et d'hiver.

Les clients sont sûrs de ne pas trouver chez nous un stock défraîchi, ayant passé plusieurs années dans les rayons.

CIE GENERALE DES BAZARS, COIN DES RUES ST-LAURENT, STE-CATHERINE ET ST-CHARLES BORROMEE

Quand toute autre Nourriture est rejetée Peut être pris Savouré Et Digéré

La Meilleure Nourriture pour Invalides et Convalescents.

L'UNIVERSEL 238 & 240 Rue St-Jacques. G. W. CLARKE, IMPORTATEUR DE

Cressé & Décarries, AVOCATS, ETC.

LOUIS BELANGER, L. L. B., AVOCAT

C. A. LEFEBVRE, Architecte, Évaluateur et Mesureur.

J. A. BEAULIEU & J. E. LAURENT, Architectes et Mesureurs

L. R. MONTBRIAND, Architecte et Mesureur.

Ducharme, Ledue & Bourque, Ingénieurs civils et Architectes.

V. LACOMBE, ARCHITECTE ET MEASUREUR.

J. EMILE VANIER, INGÉNIEUR CIVIL, ARPEUTEUR.

F. BOISMENU, ARCHITECTE ET ÉVALUATEUR

F. ED. MELOCHE, (Ancien élève de M. N. BOUQUIN, etc.)

FRANCIS GIROUX, IMPORTATION DE

A. HURTEAU & FRERE, MARCHAND DE

T. PREFONTAINE, MARCHAND DE

O. DUFRESNE, JR., & FRERE, MARCHAND DE

MANUFACTURE DE BILLARDS DE MONTREAL

E. L. ETHIER & CIE.,

UNE TELLE CHANCE

L. N. DENIS, Peintre Décorateur.

A. D. DESORMEAU,

ANNONCE DE MAIGRICHONNE

Henry & N. E. Hamilton

VENTE DE

Janvier

Reductions Etonnantes

Dans chaque département avant de prendre inventaire. Ceux qui veulent faire des marchés avantageux feront bien d'examiner chaque département.

VENTE DE Manteaux et Gilets

Pendant toute cette semaine.

Nos meilleurs vêtements se vendent pour environ moitié prix.

Boas en Plumes et en Fourrures,

Manchons et Collettes TOUS RÉDUITS

MARCHANDISES POUR ROBES TOUTES RÉDUITES

Pour dames qui veulent avoir un bel habillement, c'est maintenant le temps d'en avoir un à moins de la moitié du prix. On n'a jamais offert des marchés plus avantageux.

BONNETERIE.

Le printemps prochain, nous avons l'intention d'ouvrir un département de Bonneterie.

On exécute promptement les ordres par la malle.

Henry & N. E. Hamilton

Place Victoria, MONTREAL.

DR. G. A. GENDREAU

CHIRURGIEN-DENTISTE

20 RUE ST-LAURENT, 20 - MONTREAL

Extraction de dents sans douleur par l'électro-anesthésie locale. Dentiers faits d'après les modèles les plus nouveaux. Téléphone Bell 2024.

FEUILLETON DE LA PATRIE No 14

MAIGRICHONNE (Suite)

Elle l'engagea bien à venir à la Gare, mais elle ne le voulait pas et il n'y manqua pas, surtout pendant les premiers mois qui suivirent son veuvage; mais à mesure que se calmait sa douleur il craignit de se montrer indiscret et espéra ses visites au point que M. Narret fut obligé souvent d'aller le relancer et de le ramener presque de force à la Gare.

Les années se passèrent. Loin d'apporter cependant, non pas l'oubli, mais une tranquillité relative dans le cœur de M. de La Blanchère, le temps semblait en aggraver les secrètes angoisses. Il ne se plaignait pas, il ne versait point de larmes, mais il était d'une tristesse navrante, se laissant vivre automatiquement, comme si plus rien en ce monde ne l'intéressait.

Disons aussi qu'il avait eu chagrin d'avoir perdu sa femme se mêlant celui de n'avoir pas bien marié sa sœur. Pendant les deux ans qui avaient suivi son mariage, Claire lui avait bien parfois donné de ses nouvelles; mais, depuis cette époque, il n'avait plus entendu parler d'elle que par des étrangers, et il savait qu'elle n'était pas heureuse en ménage.

M. et Madame Narret avaient du reste tout combiné pour que l'heureux père pût jouir de la société de son fils pendant tout le temps dont l'enfant pouvait disposer. Pendant les congés du jour de l'an, de Pâques la Pentecôte, etc., ils venaient s'installer à la Blanchère avec André et Amélie. Quant aux grandes vacances, on les occupait en deux: moitié à la Gare, moitié à Rozy.

Pour les grands-parents, du reste, plus l'amitié fraternelle des deux jeunes gens grandissait aussi. Au collège, où l'on était très content d'eux, ils se suivaient de fort près. Sans être de forts en thème, ils occupaient dans leurs classes une place honorable et rapportaient tous les ans deux ou trois prix à la maison.

Le dimanche, quand ils ne sortaient pas, ils passaient ensemble leurs journées et échangeaient leurs confidences. Ce fut ainsi que, d'un commun accord, ils décidèrent qu'ils se feraient soldats, qu'ils choisiraient la cavalerie et qu'ils entreraient à Saint-Cyr.

Il s'écoula de cette belle résolution à leurs parents, qui furent assez surpris pour ne pas les en contrarier, et ils s'y donnèrent, à partir de ce moment, aux études spéciales que nécessitait cette carrière.

Ses parents, M. de La Blanchère n'accueillit pas avec une entière satisfaction la perspective d'un tel avenir. Il trouvait que son fils était assez riche pour avoir besoin d'exercer aucun métier et que, s'il tenait tant à s'occuper, il aurait bien mieux valu pour lui gérer son bien et faire de l'agriculture, qu'apprendre à exterminer ses semblables ou à se faire exterminer par eux.

Il communiqua à Maxime ces sages observations; mais elles ne pesèrent d'aucun poids sur la décision de son fils, qui persista dans sa résolution.

M. de La Blanchère se résigna. Deux ans après, Maxime et André étaient admis à l'École Saint-Cyr et y faisaient leur apprentissage de soldat.

Quoique Maxime eût un an de plus que lui, c'était André qui était certainement le plus sage et le plus travailleur, car, si peu d'égare qu'il y eût entre les places qu'ils occupaient dans leurs classes, c'était toujours André qui tenait la corde. De même, quand ils furent reçus à Saint-Cyr, il y eut en faveur d'André une di-tance de vingt-quatre numéros dans ceux qui le classement des examens leur attribua.

C'était insignifiant assurément, et cependant c'était quelque chose, à un âge où le caractère de l'adolescent ne s'est pas encore bien nettement dessiné.

En effet, à mesure qu'ils devenaient hommes, cette nuance s'accroissait davantage. Tandis qu'André demeurait un garçon sérieux, réfléchi, se consacrant tout entier à la carrière qu'il avait embrassée, Maxime, esprit plus superficiel et plus léger, en prenait à son aise, aimait beaucoup sa petite personne et caressait avec une certaine fatuité le rêve blond qu'il lui possédait sur la tête et qu'il appelait déjà sa moustache.

Il en résulta qu'après avoir passé les examens définitifs, au moment de quitter Saint-Cyr, Maxime avait perdu dix-huit numéros sur le classement d'entrée, tandis qu'André en avait gagné trente. Il y eut donc une différence de quarante-huit numéros dans leur ordre de sortie, quand ils obtinrent leurs brevets de sous-lieutenants dans les dragons. Or, comme ces notes suivent les jeunes officiers dans leurs régiments, elles ont plus tard une grande importance au point de vue de l'avancement.

C'est ainsi qu'André fut nommé lieutenant quatre mois avant Maxime, sans que du reste cette préférence, dont il reconnaissait la justice, portât le moindre ombrage ou excitât la moindre envie chez le jeune de La Blanchère.

Colonne Carsley UN GRAND SUCCES

Notre vente a bon marche de JANVIER commence tous les matins a neuf heures. S. CARSLY

ARTICLES DE BAZAR A MOITIE PRIX

Statuettes en Bronze, a moitié prix. Miroirs, a moitié prix. Argenterie, a moitié prix. Cabinets, a moitié prix. Nécessaires de Toilette, en Peluche, a moitié prix. Boîtes à Ouvrage, en Peluche, a moitié prix. Boîtes à Parfum, a moitié prix. Usages de Noël, a moitié prix. Cadres Photographiques, Pelats à la Main, a moitié prix. Articles en Majolique, a moitié prix. Cabinets Japonais, a moitié prix. Nos poupées, a moitié prix. S. CARSLY

NOUVELLES OCCASIONS DE BON MARCHÉ

MANTEAUX de toutes sortes, devant être vendus au prix ci-dessous: LOT No 1 Four Dames, Ulsters en Tweed, Coupe Parfaite. Meilleure Qualité, \$1.25. LOT No 2 Lot d'Occasion de Paletots Longs en Drip, tous réduits à \$3.15. LOT No 3 Autre lot de Paletots en Tweed pour Dames, tous nouveaux patrons, \$3.34. S. CARSLY

Nouvelles Concernant les Tapis

Reductions Spéciales Tapis Reversibles larges, 14c. Tapis Reversibles larges, 18c. Tapis d'Escalier, 9c et 11c. Tapis d'Escalier, 14c et 22c. Tapis de Dunster, 23c. Tapis de Dunster, 28c. Tapis Royal B. Inouï, 28 1/2c. Tapis en Jute Épais, une verge de large, 32c. Tapis en Jute Épais, une verge de large, 37c. Paillassons, 17c. Paillassons, 27c. Grandes Carpettes, 27c. Grandes Carpettes, 38c. Grandes Carpettes, 40c. Grandes Carpettes, 45c. Tapis de Moquette, 75c la verge. S. CARSLY

Carres de Tapis A PRIX SPECIAUX

Une grande consignment de Carres de Tapis vertueux a vient d'être reçue et est mise en vente à des prix spéciaux; en voici les grandeurs et prix: 2 verges sur 3 verges, \$1.50. 2 1/2 verges sur 3 verges, 1.60. 3 verges sur 3 verges, 2.20. 3 verges sur 4 verges, 3.00. Quelques lignes de Tapis d'Escalier, tous réduits. Tapis Royal Inouï, tous réduits. Tapis de Dunster, tous réduits. S. CARSLY

Aux Rideaux Maintenant!

OCCASIONS Rideaux Rayures Romaines, \$1.50. Rideaux Rayures Romaines, \$1.62. RIDEAUX EN TAPISSERIE Rideaux en Tapissierie, grand modèle, \$3.00. Rideaux en Tapissierie, nouveaux dessins, \$4.95. RIDEAUX EN CHENILLE Rideaux en chenille, espagnols, \$6.75. Rideaux en chenille, toutes couleurs, \$7.00. RIDEAUX EN DENTELLE Rideaux en dentelle pour 45c. Rideaux en dentelle pour 65c. RIDEAUX EN VELOURS Tous réduits à moitié prix. S. CARSLY

Fil Clapperton!

Servez-vous toujours du Fil Clapperton. Alors vous serez certain d'avoir le meilleur fil sur le marché. Il ne se casse pas, ne fait pas de nœuds, et chaque rouleau contient 200 verges.

Marchandises de Deuil.

La place pour acheter les Marchandises de Deuil de toute sorte est chez S. CARSLY. Marchandises de Deuil S. CARSLY, 1765, 1767, 1769, 1771, 1773, 1775 et 1777. Rue Notre-Dame MONTREAL

EDITION DU SOIR

COMITE DES CHEMINS Le comité de la voirie a siégé, hier après-midi, sous la présidence de l'échevin Préfontaine. Étaient présents: les échevins Wilson, Brunet, P. Kennedy, A. Dubuc et W. Kennedy. Les échevins Stephens, Rolland, Lamarche, Gauthier et Nolan, assistaient aussi à cette séance. Le président ouvre les soumissions pour la pierre nécessaire à la construction des pilons du pont qui doit être construit sur la voie du Pacifique pour le prolongement de la rue Ste Catherine, pour le bois et le creusage. Les soumissions étaient les suivantes: MM. Bastien et Valiquette, Laurier et Réhaume, Geo. Brunet, Sheridan, Laporte etc. Martineau James Cochrane et W Reed. Le contrat est accordé à MM. Laurier et Réhaume, les plus bas soumissionnaires. Le président ouvre les soumissions pour la construction du pont de la rue Ste Catherine. Chaque soumission est accompagnée d'un plan. La première soumission provient de MM. Bastien et Valiquette au prix de \$27,953. M. Durand, ingénieur électricien de cette ville, est ensuite introduit dans la salle du comité. Il demande la permission de poser dans le quartier St-Jean-Baptiste, principalement dans les rues Rachel, St-Jean-Baptiste et St-Denis, 100 poteaux en V pour y placer une ligne d'éclairage à l'électricité moyennant 1 centin à l'heure, pour chaque lampe de seize chandelles. Le comité a fait droit à la demande de M. Durand. M. Cochrane avait deux plans et par conséquent deux soumissions. Pour le premier plan, \$32,335, et pour le deuxième, \$36,080. MM. Bastien et Valiquette marchent de concert avec le Canadian Bridge Company. M. St-Georges, l'ingénieur de la cité, est chargé d'étudier les plans et de présenter un rapport à la prochaine séance, puis le comité s'ajourne.

LA POSITION FINANCIERE POUR STE-CUNEGONDE

Il y a un déficit. Le public lira avec intérêt l'état financier de la ville de Ste-Cunegonde pour l'année 1892, basé sur les états officiels des années 1890 et 1891, et recueilli dans les livres de la corporation, à l'hôtel-de-ville. Le fardeau annuel pour l'intérêt est de \$25,000. Dont il faut déduire: La somme à recevoir de la Cie dite "Montreal Water & Power Co." \$12,500. Intérêt sur la balance en argent de \$88,000 en mains le 12 Janvier 1892, 3,500. Intérêt sur \$100,000 le montant à recevoir de St-Henri, comme balance due sur son aqueduc, 4,000. A court sur l'intérêt, 5,000. Département des incendies et de la police, 5,500. Département des chemins, 10,000. Hôtel-de-ville, 1,300. Éclairage, 1,300. Hygiène, 400. \$28,700. REVENU Taxes municipales, \$10,000. Licences, 4,500. Cour du Recorder, 500. Divers, 1,000. \$16,000. Déficit probable en 1892. Annuel, si les 188,000 ci-dessus sont employées à payer les rues en asphalte comme le conseil l'a proposé il faut ajouter l'intérêt perdu, 8,500. Portant le déficit annuel en chiffres ronds à la somme de, \$20,200. Ce qui signifie une addition de 1 pour cent au taux actuel de 1 pour cent portant la taxe municipale, à l'avenir, à 1 1/2 pour cent sur une haute évaluation de la propriété.

Table with 2 columns: Item and Amount. Includes: Taxes municipales (\$10,000), Licences (4,500), Cour du Recorder (500), Divers (1,000), Déficit probable en 1892 (20,200).

Hôpital Notre-Dame

Le trésorier de l'Hôpital Notre-Dame accuse, avec reconnaissance, des dons suivants: Mme Ls Masson, \$50; Rév. M. Sentenies, \$30; Hon. juge Desnoyers, Jové Leduc, \$25; M. Weatherpoon, \$20; Wm T. Conligan, \$12; N. Quintal, Alex Dubord, Lake of the Woods Milling Co., The Leeming & Co, M Laing & Sons, Geo Reeves, Hugh McLennan, \$10; Chateau; J & R McLea, M. Davis, The Johnson Fuld Beer Co, Wm Evans, W G Berison & Co, A G McLean, Phillips P Mailloux, Séraphin Saint-Ongé, Edgar Judge, Wm McIntosh, James Allen, Wells & Richardson, C H Cattell, C D Proctor, \$5 chaque; Ph. Soume, L O Grothé & Cie, The Shaw, Hunt, Barnes & Cie, J G Hémond & Cie, H Birckle, John A Moir, Blacklock Bros, The Hearnay & Cie, The Lamb, \$2 chaque; G Daignault, A Orsali, Michel Arahill, Wm Paxton, A Jones, P O'Brien, H Duverger, J E Reynolds, Alfred Rodrigue, John Hoodlahan, \$1 chaque; The Dominion Cotton Mills Co Ltd, 1 balles de coupons de coton, valeur \$40; J L Pelletier, 30 paires de pantoufles. E. A. GÉNÈREUX, Secrétaire.

Le gouverneur-général et son personnel veulent entendre Albani

Lord Kiloursie, A. D. A., a notifié M. C. A. E. Harris, géant pendant la grande saison d'opéra, ici, que Louis Excelsior et leur personnel, auront probablement besoin de logement pendant deux des représentations sur les trois qui auront lieu, et qu'il peut leur réserver les places demandées.

AMUSEMENTS

Queen's Hall "Bande de Moray" a été représentée hier soir, à ce théâtre par Clara Morris et son excellente troupe. Le succès a été complet. Ce soir, "Odette" sera représentée. Théâtre Royal "The Night Owls" sont toujours populaires. Ce théâtre est bondé à chaque représentation. — Le Strap de Méridier composé de M. A. C. Dionne, est le meilleur remède connu contre le rhume, la toux, etc., etc.

Nos compatriotes aux États-Unis

WOONSOCKET, R. I.—Le Rév. M. Roberge, pasteur de l'église Sainte-Anne, vient d'intenter une action en dommages au montant de \$300.00 contre J. L. Bombardier, pour diffamation de caractère, dit le Reporter de Woonsocket. L'action est rapportable à la cour supérieure.

VENTES FAR ENCAN

Par BENNING & BARSALOU PROPRIETES A VENDRE Jeudi, le 28 Janvier, 1892 à 11 hrs. a. m. seront vendus, par auca public, sur les lieux les propriétés ci-dessous: 1. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 2. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 3. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 4. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 5. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 6. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 7. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 8. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 9. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 10. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 11. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 12. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 13. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 14. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 15. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 16. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 17. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 18. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 19. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 20. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 21. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 22. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 23. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 24. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 25. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 26. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 27. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 28. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 29. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 30. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 31. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 32. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 33. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 34. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 35. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 36. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 37. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 38. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 39. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 40. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 41. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 42. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 43. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 44. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 45. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 46. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 47. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 48. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 49. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 50. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 51. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 52. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 53. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 54. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 55. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 56. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 57. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 58. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 59. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 60. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 61. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 62. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 63. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 64. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 65. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 66. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 67. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 68. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 69. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 70. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 71. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 72. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 73. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 74. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 75. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 76. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 77. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 78. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 79. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 80. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 81. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 82. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 83. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 84. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 85. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 86. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 87. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 88. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 89. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 90. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 91. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 92. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 93. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 94. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 95. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 96. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 97. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 98. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 99. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 100. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 101. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 102. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 103. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 104. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 105. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 106. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 107. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 108. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 109. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 110. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 111. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 112. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 113. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 114. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 115. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 116. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 117. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 118. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 119. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 120. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 121. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 122. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 123. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 124. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 125. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 126. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 127. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 128. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 129. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 130. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 131. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 132. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 133. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 134. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 135. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 136. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 137. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 138. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 139. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 140. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 141. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 142. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 143. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 144. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 145. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 146. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 147. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 148. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 149. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 150. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 151. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 152. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 153. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 154. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 155. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 156. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 157. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 158. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 159. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 160. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 161. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 162. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 163. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 164. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 165. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 166. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 167. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 168. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 169. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 170. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 171. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 172. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 173. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 174. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 175. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 176. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 177. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 178. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 179. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 180. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 181. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 182. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 183. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 184. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 185. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 186. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 187. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 188. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 189. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 190. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 191. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 192. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 193. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 194. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 195. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 196. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 197. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 198. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 199. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 200. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 201. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 202. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 203. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 204. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 205. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 206. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 207. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 208. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 209. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 210. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 211. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 212. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 213. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 214. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 215. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 216. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 217. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 218. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 219. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 220. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 221. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 222. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 223. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 224. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 225. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 226. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 227. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 228. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 229. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 230. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 231. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 232. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 233. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 234. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 235. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 236. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 237. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 238. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 239. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 240. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 241. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 242. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 243. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 244. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 245. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 246. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 247. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 248. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 249. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 250. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 251. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 252. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 253. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 254. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 255. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 256. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 257. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 258. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 259. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 260. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 261. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 262. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 263. Terrain de 100 x 100, situé entre les rues, Valcartier et Broadby de la rue Ontario. 264.

EXTRA

CLUB NATIONAL

LE MONOPOLE

LA PATRIE TELEGRAPHIE

LEUR TACTIQUE

LA RECLUSE M. TAILLON

LES BLEUS ON PEUR DE FAIRE LA DISCUSSION

LA GRANDE ASSEMBLEE DE ST CESAIRE

NOS AMIS ONT LES HONNEURS DE LA JOURNEE

Dimanche dernier, à la porte de toutes les églises du comté de Rouville, les bleus avaient annoncé qu'une grande assemblée aurait lieu à St-Césaire mercredi, le 13 courant et que les chefs du parti conservateur seraient présents.

En conséquence, hier matin, un convoi spécial laissait la gare Bonaventure amenant à St-Césaire M. Taillon et quelques fidèles et même un bon nombre de libéraux, parmi lesquels on remarquait notre ami M. L. P. Brodeur, député de Rouville à Ottawa.

Vers deux heures, on vit apparaître d'un côté MM. Taillon, Giguault, Campbell, Poulin et de l'autre MM. O. Desmarais, L. P. Brodeur, A. Girard et A. Beauripant.

La bataille allait s'engager, lorsque M. Taillon annonça qu'il refusait de faire la discussion et pria ses amis de le suivre un peu plus loin. Nos amis firent appel à son courage et lui représentèrent que de la discussion, du choc des idées pourrait jaillir la lumière pour les électeurs.

Mais M. Taillon ne voulut rien entendre et le parti, avec une petite escorte de croyants, pour aller les haranguer sous une remise, non loin d'une étable.

Les orateurs libéraux restèrent à leur poste et attendirent que le drapeau avec succès et talent en présence des quatre cinquièmes des électeurs restés avec eux.

Le candidat libéral, M. Girard, a reçu un accueil excessivement cordial et chaleureux et on a pu constater qu'il est fort populaire dans son comté. D'ailleurs, les patriotes de Rouville sont bien résolus de faire sauter, le 8 mars prochain, qu'ils méprisent les usurpateurs, les hypocrites, les ennemis de nos libertés et les violeurs de la constitution.

MM. Desmarais, Brodeur et Beauripant ont tour à tour parlé avec l'entraînée éloquence qu'on leur connaît et ont été généralement applaudis.

M. Giguault a été choisi comme victime pour la grande imputation de 5 mars, mais il n'a accepté qu'à l'unique condition d'être fait sénateur.

Le fier M. Giguault sait qu'il va se faire écraser par le suffrage populaire et il tient à s'assurer un frémissement pour pouvoir grincer un brin au lendemain de sa déconfiture.

Les amis peuvent être assurés que M. Girard sera élu par une belle majorité.

L'enthousiasme et l'union règnent dans nos rangs.

D'un autre côté, les conservateurs sont indignés au sujet de la lâcheté de M. Taillon et des consignes et ont complètement perdu de l'entraînement qu'il pouvait avoir.

LE PENITENCIER

Trois jeunes gens condamnés à quatre années de réclusion

Vol avec effraction

La nuit dernière, la police a arrêté deux individus qui se voyaient pénétrer avec effraction dans l'établissement de M. P. J. Goldricks, marchand tailleur, de la rue Bleury.

Vers une heure du matin, le constable Batillon était de service dans la rue Bleury, en face du magasin de l'établissement de M. P. J. Goldricks, quand il fut avisé par un agent, qu'un individu se tenait aux aguets, envoya un échever avertir le sergent Courtois. En quelques instants, celui-ci arriva sur les lieux de crime, accompagné de deux constables Brimont et Brossard. Les gardiens de la paix ont alors pénétré dans l'établissement et se sont saisis de l'un des délinquants, pendant que les deux autres complices se tenaient cachés dans la cour. On entendit des coups de couteau à travers ces derniers.

Rendus au poste, les prisonniers ont donné leurs noms comme suit: James Johnston, 20 ans; James Drew, 19 ans, et William Robert, 16 ans.

Johnston et Robert sont deux jeunes gens de cette ville, qui font partie de la bande de voleurs qui a pénétré récemment dans l'Empire Clothing House, de la rue Ste-Catherine, et dans l'hôtel Robert, rue Bleury.

Quant à James Drew, c'est un voleur des Etats-Unis, arrivé depuis peu au Canada où il s'est déjà signalé dans plusieurs vols considérables.

Tous trois ont comparu, ce matin, devant la cour des sessions spéciales où ils ont avoué leur culpabilité. Ils sont condamnés chacun à quatre années de réclusion au pénitencier de Saint-Vincent de Paul.

8 ANS DE PENITENCIER

Continuation de Léger et Smith

Ce matin, la Cour des Sessions Spéciales de la Paix, présidée par M. le juge Dugas, a prononcé une condamnation de huit ans de réclusion pour deux jeunes gens trouvés coupables de vols avec effraction à Lachine.

John Léger et Edward Smith sont les noms des deux coupables. Il y a quelques semaines, les prévenus ont été placés dans une barge à Lachine et ayant fracturé les portes de divers appartements, ils ont volé une foule d'objets représentant une valeur d'environ \$150 à \$200.

Ce matin, à l'ouverture de la cour, ils ont été appelés à la barre pour entendre leur condamnation.

Un voleur avait antécédents, Léger et Smith sont bannis de la société pendant cinq ans. Ils seront envoyés cette semaine à St-Vincent de Paul.

Triste accident

Un bien pénible accident vient de jeter la population de Van Buren, Maine, dans le deuil. L'autre matin, M. Jos. Gagnon, fils de M. Hilaire Gagnon, est parti pour son domicile au Grand-Sault, à 12 milles de Van Buren, un compatriote nommé Arthur Lambert, de Lewiston. En revenant, son cheval ayant pris l'épouvante, le tombeau de sa voiture et se cassa le cou. La mort fut instantanée.

M. Gagnon était un bon citoyen, aimé et respecté de tous. Il était veuf depuis neuf ans et laisse quatre orphelins pour pleurer sa perte.

Un bien pénible accident

Un bien pénible accident vient de jeter la population de Van Buren, Maine, dans le deuil. L'autre matin, M. Jos. Gagnon, fils de M. Hilaire Gagnon, est parti pour son domicile au Grand-Sault, à 12 milles de Van Buren, un compatriote nommé Arthur Lambert, de Lewiston. En revenant, son cheval ayant pris l'épouvante, le tombeau de sa voiture et se cassa le cou. La mort fut instantanée.

M. Gagnon était un bon citoyen, aimé et respecté de tous. Il était veuf depuis neuf ans et laisse quatre orphelins pour pleurer sa perte.

Triste accident

Un bien pénible accident vient de jeter la population de Van Buren, Maine, dans le deuil. L'autre matin, M. Jos. Gagnon, fils de M. Hilaire Gagnon, est parti pour son domicile au Grand-Sault, à 12 milles de Van Buren, un compatriote nommé Arthur Lambert, de Lewiston. En revenant, son cheval ayant pris l'épouvante, le tombeau de sa voiture et se cassa le cou. La mort fut instantanée.

Triste accident

Un bien pénible accident vient de jeter la population de Van Buren, Maine, dans le deuil. L'autre matin, M. Jos. Gagnon, fils de M. Hilaire Gagnon, est parti pour son domicile au Grand-Sault, à 12 milles de Van Buren, un compatriote nommé Arthur Lambert, de Lewiston. En revenant, son cheval ayant pris l'épouvante, le tombeau de sa voiture et se cassa le cou. La mort fut instantanée.

Grandes assemblées vendredi

MM. Tarte, Beauvoil, Archambault, Rainville, etc., adresseront un discours

Il y aura vendredi soir, à 8 heures p.m., au No 89 rue St-Jacques, séance extraordinaire et inauguration des nouvelles salles du club National sous la présidence de M. Michel Larochelle, avocat.

M. J. I. Tarte, rédacteur du Canadien, fera une conférence sur la constitution canadienne. Puis MM. C. Beauvoil, M. P. Honorabile H. Archambault, H. B. Rainville, ex-M.P.P., J. Brunet, ex-M.P., A. E. Polier, W. Larose, R. Lemieux, G. E. Langlois, P. E. Tremblay, R. Préfontaine, M. P., H. Piquet et J. A. Drouin porteront la parole sur la situation.

Comme on voit, l'on peut s'attendre à un meeting d'importance et les derniers coups d'Etat seront exposés dans toute leur triste nudité.

Des comités seront formés en vue de la lutte qui s'engage.

De tous les membres du club National et de tous les amis du mouvement responsable sont présents.

Par ordre J. A. DROUIN, Secrétaire.

Le Club National est maintenant ouvert à nos amis, tous les jours on peut aller lire les journaux, parler politique, etc.

CLUB LETTELLIER

Magnifique séance, hier soir, au Club Lettelier.

Des discours éloquentes furent prononcés par MM. J. Brunet, E. Taillifer, H. St-Pierre, G. A. Dumont, J. Daoust.

A la fin de la séance, les délégués du comité Central du Travail, MM. Dubreuil, Lessard et autres se sont présentés pour demander au Club Lettelier de supporter la candidature de M. Béland qui a été choisi par ce comité.

Ces messieurs demandent aussi que la candidature ouvrière de M. Brunet fut appuyée par tous les membres du club, vu les grands services que M. Brunet, comme M. Béland, a rendus à la classe ouvrière.

Des résolutions félicitant M. Brunet de son succès à Hochelaga furent adoptées. M. Brunet qui est membre du club en a été le secrétaire.

La prochaine discussion se fera sur le renvoi d'office du cabinet Mercier.

LES INGENIEURS CIVILS

Société canadienne

La séance de la société canadienne des ingénieurs civils s'est continuée hier, sous la présidence de M. John Kennedy. D'après le rapport annuel, il est démontré que les recettes pour l'année 1891 s'élevaient à \$4,469.42, et le chiffre des dépenses à \$3,253.63, laissant une balance de \$1,215.79 qui sera ajoutée à la balance laissée en 1890, laquelle s'élevait à \$1,945.93, ce qui donnera un total de \$3,161.72.

Le comité chargé de voir à la construction de l'édifice se plaint de ce qu'on a manqué de zèle et d'intérêt. Sir Casimir Gouski annonce qu'il se démet de sa charge de président et saisit cette occasion de remercier brièvement les progrès de la société depuis son existence. Après quelques affaires de routine, les élections suivantes ont eu lieu:

Président, John Kennedy, Montréal; vice-présidents, P. A. Peterson, Montréal, W. T. Jennings, Toronto, Thomas Munro, Côteau; trésorier, Herbert Wallis, Montréal; secrétaire, Edward H. McLeod, Montréal; bibliothécaire, William McNeil, Montréal; membres du conseil, H. T. Bovey, Montréal; J. Hobson, Hamilton; H. G. C. Ketchum, Frédéricton, N. B.; H. K. Rutten, Winnipeg; P. W. St. George, Montréal; C. E. W. Dodwell, Halifax, N. S.; H. J. Cambie, Vancouver, C. B.; R. W. Blackwell, Montréal; C. H. Keir, Toronto; H. D. Lumden, Toronto; F. N. Gishorne, Ottawa; A. McDougall, Toronto; J. D. Barnett, Stafford; F. C. Cambie, Victoria, C. B.; E. A. Hoare, Québec.

DE TOUT UN PEU

Depuis deux jours, l'eau du fleuve devant la ville s'est élevée de dix-huit pouces.

Les ouvriers Carpentier, blessés allant à un incendie, a repris son service hier.

La cour de révision siégera du 22 au 26; les causes de la campagne seront entendues le 26.

Le rédacteur en chef du Herald a décidé de continuer la publication de ce journal toute la semaine prochaine.

M. C. Beauvoil a obtenu hier ses papiers de nomination. On dit que M. Caron, imprimeur, viendra contre lui en opposition.

Le maire a convoqué une séance spéciale du conseil de ville pour lundi après-midi. Les deux premiers ordres du jour sont le règlement concernant la fermeture des auberges de bonne heure et le rapport du comité spécial sur la taxe de l'eau.

Une réunion de l'Association des épiciers en détail de Montréal aura lieu ce soir pour considérer la prochaine révision des règlements qui ont été adoptés pour organiser une excursion et leur banquet annuel.

Dans une lettre par laquelle M. l'abbé Bédard engage ses compatriotes à établir dans le Nord-Ouest, il dit: Nous pouvons dire à un grand nombre de nos compatriotes qui languissent derrière leur comptoir, si vous êtes fatigués de ce genre de vie, allez jouir de la liberté du fermier et respirer l'air pur des prairies du Ouest. Vous en bénéficiez sous le rapport de la santé comme sous bien d'autres rapports. Le fardeau, quoiqu'un peu plus lourd que la verge qui sert à mesurer le drap, est cent fois plus agréable.

Cet homme

Dans notre compte-rendu d'hier, nous n'avons pas représenté le nommé Aldéric Jacques comme un voleur, ainsi qu'on semble le comprendre. Nous n'avons dit que le voleur qui le bedait ayant voulu l'empêcher d'entrer dans l'église une querelle s'est élevée entre eux et Jacques le frappa de son poing.

Un brave parmi les braves

Un vieillard de St-Martin, nommé Louis Laurin, a trouvé assez d'atout et de gaillardise sous les neiges de ses quatre-vingt-six hivers pour épouser hier matin, en cinquième noces, une jeune de cinquante-cinq ans.

Il faut être brave parmi les braves pour aller au feu à un âge aussi avancé.

Société des Artisans

L'assemblée générale convoquée pour discuter certains amendements aux règlements de la société aura lieu jeudi soir, le 14 courant à 8 heures au cabinet de lecture paroissial, 207

Les contribuables de St-Henri s'agitent

Une nombreuse assistance de contribuables de la ville de St-Henri se pressait hier soir à l'hôtel de ville pour entendre la discussion qui devait se faire au sujet des règlements municipaux confiant à M. R. Bickerdike le privilège exclusif pendant cinquante ans d'exploiter, dans les limites de cette municipalité, les industries du gaz et de l'électricité, ainsi que de construire des voies ferrées de surface et des voies ferrées élevées dans les rues de la ville de St-Henri, et cela s'il le juge à propos et où il le jugera à propos et à l'exclusion de tout autre.

Après une discussion animée, à laquelle ont pris part le maire Dagenais et M. R. Bickerdike, en faveur des règlements, et MM. Ant. Ethier, Fd. Leduc, Eugène Guay et autres, contre les règlements, la proposition suivante a été adoptée à l'unanimité:

Proposé par M. Aubry, secondé par M. G. O. Moissier, que cette assemblée se déclare d'opinion que les règlements Nos 65, 66 et 67 créant divers monopoles en faveur de M. R. Bickerdike sont contraires au progrès de la ville de St-Henri et à l'intérêt de ses habitants actuels et futurs, et que le conseil soit prié de révoquer les dits règlements sous le plus bref délai.

Il est inutile de dire que les esprits sont passablement agités et on parle de s'adresser aux tribunaux pour faire annuler ces règlements, si le conseil ne les révoque pas immédiatement.

UN ENFANT BRÛLÉ

La mère le trouve enveloppé de flamme

Un bien pénible accident est arrivé hier après-midi, peu avant quatre heures, dans la résidence portant le numéro 217, de la rue St-George, habitée par une famille nommée O'Donnell.

Dans le cours de l'après-midi, la maîtresse du logis, Mme O'Donnell, s'absenta pendant une demi-heure, laissant ses deux jeunes enfants dans la cuisine. Le plus jeune est âgé de quatre ans et demi, le plus âgé, âgé de six ans, se trouvait assis devant la cheminée, quand tout à coup, sans raison le mauvais état de sa santé.

On annonce que le successeur de Lord Stanley, dont le terme d'office expire l'année prochaine, sera remplacé par Lord Wolseley. Lady Wolseley a été nommée gouvernante au Canada dans l'intérêt de sa santé.

LE PROCES LABELLE

Aux assises criminelles d'Ottawa

Ottawa, 14. — Léonce Labelle, accusé du meurtre de sa femme, a comparu hier, devant le magistrat de police O'Hara. L'enquête a duré toute la journée. John Flanagan, frère de la défunte, appelé comme témoin, dit qu'elle était en parfaite santé à dix heures du soir, le 17 décembre, mais à deux heures, p.m. elle était morte. Lorsqu'il la vit, elle était morte.

Elle n'avait que le drap sur elle et ses vêtements paraissent avoir été brûlés. Labelle a dit qu'il a vu sa femme à la fin de la nuit et qu'il a trouvé la défunte étendue toute morte sur le lit. Elle était couchée sur le dos. Il y avait des marques bleuâtres sur les bras et en arrière des oreilles. Son pied droit était en dessous du genou gauche et son bras gauche était replié en dessous du cou.

Madame Flanagan, mère de la défunte, donne une mauvaise réputation au prisonnier. D'après elle, Labelle maltraitait sa femme. De plus, elle déclare que l'accusé a été à elle-même ce qu'il lui avait fait à sa femme. A part une maladie interne, sa fille jouissait d'une bonne santé.

Madame Rose Lemieux, sœur de la défunte, dit qu'elle a vu sa femme dans des vêtements déchirés et imprégnés d'acide carbonique. Le samedi auparavant, le prisonnier a essayé d'étouffer le témoin en la mettant à la porte. Lorsqu'elle est partie, Labelle traitait sa femme par les cheveux et la maltraitait.

L'enquête s'ajourne jusqu'à samedi.

Madame Rose Lemieux, sœur de la défunte, dit qu'elle a vu sa femme dans des vêtements déchirés et imprégnés d'acide carbonique. Le samedi auparavant, le prisonnier a essayé d'étouffer le témoin en la mettant à la porte. Lorsqu'elle est partie, Labelle traitait sa femme par les cheveux et la maltraitait.

L'enquête s'ajourne jusqu'à samedi.

Madame Rose Lemieux, sœur de la défunte, dit qu'elle a vu sa femme dans des vêtements déchirés et imprégnés d'acide carbonique. Le samedi auparavant, le prisonnier a essayé d'étouffer le témoin en la mettant à la porte. Lorsqu'elle est partie, Labelle traitait sa femme par les cheveux et la maltraitait.

L'enquête s'ajourne jusqu'à samedi.

A PROPOS DE DIMES

On croyait que la question de la dime avait été définitivement réglée à Verchères, mais il paraît qu'il y a un conflit en perspective.

On se rappelle qu'un jour le curé de Verchères laissa sa paroisse par ce qu'il ne pouvait s'entendre avec ces ouailles au sujet de son traitement et qu'à la suite d'un compromis le révérend père fut nommé curé de Verchères, mais à condition qu'il ne toucherait pas de la dime.

Or tous les paroissiens se sont excités, selon qu'il en avait été convenu, à l'égard du curé, et ont refusé de lui payer la dime.

Il y a environ une semaine, ces derniers sont partis en procession pour aller comme par le passé porter la dime de grains à M. le curé, mais ce dernier n'accepta pas et refusa ce paiement en nature, pour exiger un paiement en espèces, et depuis les relations sont assez tendues.

On ne sait trop comment l'affaire se terminera.

Les braves gens du Petit-Côteau se font le raisonnement suivant: Du temps de Dorion, ceux qui étaient en faveur de l'abolition de la dime se faisaient excommuniés; conséquemment, il est impossible que les fouilles éclatent sur nous si nous sommes toujours en faveur de la dime.

On ne sait trop comment l'affaire se terminera.

Les braves gens du Petit-Côteau se font le raisonnement suivant: Du temps de Dorion, ceux qui étaient en faveur de l'abolition de la dime se faisaient excommuniés; conséquemment, il est impossible que les fouilles éclatent sur nous si nous sommes toujours en faveur de la dime.

On ne sait trop comment l'affaire se terminera.

Les braves gens du Petit-Côteau se font le raisonnement suivant: Du temps de Dorion, ceux qui étaient en faveur de l'abolition de la dime se faisaient excommuniés; conséquemment, il est impossible que les fouilles éclatent sur nous si nous sommes toujours en faveur de la dime.

On ne sait trop comment l'affaire se terminera.

Les braves gens du Petit-Côteau se font le raisonnement suivant: Du temps de Dorion, ceux qui étaient en faveur de l'abolition de la dime se faisaient excommuniés; conséquemment, il est impossible que les fouilles éclatent sur nous si nous sommes toujours en faveur de la dime.

On ne sait trop comment l'affaire se terminera.

Les braves gens du Petit-Côteau se font le raisonnement suivant: Du temps de Dorion, ceux qui étaient en faveur de l'abolition de la dime se faisaient excommuniés; conséquemment, il est impossible que les fouilles éclatent sur nous si nous sommes toujours en faveur de la dime.

On ne sait trop comment l'affaire se terminera.

Les braves gens du Petit-Côteau se font le raisonnement suivant: Du temps de Dorion, ceux qui étaient en faveur de l'abolition de la dime se faisaient excommuniés; conséquemment, il est impossible que les fouilles éclatent sur nous si nous sommes toujours en faveur de la dime.

On ne sait trop comment l'affaire se terminera.

Les braves gens du Petit-Côteau se font le raisonnement suivant: Du temps de Dorion, ceux qui étaient en faveur de l'abolition de la dime se faisaient excommuniés; conséquemment, il est impossible que les fouilles éclatent sur nous si nous sommes toujours en faveur de la dime.

On ne sait trop comment l'affaire se terminera.

Les braves gens du Petit-Côteau se font le raisonnement suivant: Du temps de Dorion, ceux qui étaient en faveur de l'abolition de la dime se faisaient excommuniés; conséquemment, il est impossible que les fouilles éclatent sur nous si nous sommes toujours en faveur de la dime.

NOUVELLES D'OTTAWA

Ottawa, 14. — Le bref pour l'élection de Bruce Nord sera émis aujourd'hui. La nomination est fixée au 4 février et la votation aura lieu le 11 du même mois.

Le délégué des Chinois à la Colombie Anglaise déçoit sensiblement. Chaque arrivant du Cîteste Empire est obligé de payer la taxe de \$50 et les revenus du mois de décembre 1891, provenant de cette source sont de \$11,000 moins que ceux du mois de décembre 1890.

Les collecteurs du département du Revenu de l'Intérieur visitent en ce moment les différents endroits et magasins de la Puissance où l'on garde du blé de plomb. Les inspecteurs vont se munir d'échantillons pris dans chaque ville de la Puissance qu'on fera ensuite passer au creuset.

Ottawa, 14.—L'hon. J. A. Chapleau laissera définitivement le cabinet ministériel après que les élections provinciales et les élections partielles seront terminées. M. L. H. Taché, secrétaire de l'hon. M. Chapleau et M. A. B. Doherty, pro-secuteur général, lui avait fait de la nommer ministre des Chemins de fer et Canaux, il avait alors l'intention bien arrêtée de se retirer de la vie publique.

Le lieutenant-gouverneur Angus et son conseil, qui se réunissent aujourd'hui, ont décidé de révoquer la crise qui devait arriver, étaient très-anxieux à ce qu'il continuât de rester dans le ministère mais quand les élections seront terminées, M. Chapleau a décidé d'abandonner sa place au cabinet pour raison le mauvais état de sa santé.

On annonce que le successeur de Lord Stanley, dont le terme d'office expire l'année prochaine, sera remplacé par Lord Wolseley. Lady Wolseley a été nommée gouvernante au Canada dans l'intérêt de sa santé.

On annonce que le successeur de Lord Stanley, dont le terme d'office expire l'année prochaine, sera remplacé par Lord Wolseley. Lady Wolseley a été nommée gouvernante au Canada dans l'intérêt de sa santé.

On annonce que le successeur de Lord Stanley, dont le terme d'office expire l'année prochaine, sera remplacé par Lord Wolseley. Lady Wolseley a été nommée gouvernante au Canada dans l'intérêt de sa santé.

On annonce que le successeur de Lord Stanley, dont le terme d'office expire l'année prochaine, sera remplacé par Lord Wolseley. Lady Wolseley a été nommée gouvernante au Canada dans l'intérêt de sa santé.

On annonce que le successeur de Lord Stanley, dont le terme d'office expire l'année prochaine, sera remplacé par Lord Wolseley. Lady Wolseley a été nommée gouvernante au Canada dans l'intérêt de sa santé.

On annonce que le successeur de Lord Stanley, dont le terme d'office expire l'année prochaine, sera remplacé par Lord Wolseley. Lady Wolseley a été nommée gouvernante au Canada dans l'intérêt de sa santé.

On annonce que le successeur de Lord Stanley, dont le terme d'office expire l'année prochaine, sera remplacé par Lord Wolseley. Lady Wolseley a été nommée gouvernante au Canada dans l'intérêt de sa santé.

On annonce que le successeur de Lord Stanley, dont le terme d'office expire l'année prochaine, sera remplacé par Lord Wolseley. Lady Wolseley a été nommée gouvernante au Canada dans l'intérêt de sa santé.

On annonce que le successeur de Lord Stanley, dont le terme d'office expire l'année prochaine, sera remplacé par Lord Wolseley. Lady Wolseley a été nommée gouvernante au Canada dans l'intérêt de sa santé.

On annonce que le successeur de Lord Stanley, dont le terme d'office expire l'année prochaine, sera remplacé par Lord Wolseley. Lady Wolseley a été nommée gouvernante au Canada dans l'intérêt de sa santé.

On annonce que le successeur de Lord Stanley, dont le terme d'office expire l'année prochaine, sera remplacé par Lord Wolseley. Lady Wolseley a été nommée gouvernante au Canada dans l'intérêt de sa santé.

On annonce que le successeur de Lord Stanley, dont le terme d'office expire l'année prochaine, sera remplacé par Lord Wolseley. Lady Wolseley a été nommée gouvernante au Canada dans l'intérêt de sa santé.

On annonce que le successeur de Lord Stanley, dont le terme d'office expire l'année prochaine, sera remplacé par Lord Wolseley. Lady Wolseley a été nommée gouvernante au Canada dans l'intérêt de sa santé.

On annonce que le successeur de Lord Stanley, dont le terme d'office expire l'année prochaine, sera remplacé par Lord Wolseley. Lady Wolseley a été nommée gouvernante au Canada dans l'intérêt de sa santé.

On annonce que le successeur de Lord Stanley, dont le terme d'office expire l'année prochaine, sera remplacé par Lord Wolseley. Lady Wolseley a été nommée gouvernante au Canada dans l'intérêt de sa santé.

On annonce que le successeur de Lord Stanley, dont le terme d'office expire l'année prochaine, sera remplacé par Lord Wolseley. Lady Wolseley a été nommée gouvernante au Canada dans l'intérêt de sa santé.

On annonce que le successeur de Lord Stanley, dont le terme d'office expire l'année prochaine, sera remplacé par Lord Wolseley. Lady Wolseley a été nommée gouvernante au Canada dans l'intérêt de sa santé.

On annonce que le successeur de Lord Stanley, dont le terme d'office expire l'année prochaine, sera remplacé par Lord Wolseley. Lady Wolseley a été nommée gouvernante au Canada dans l'intérêt de sa santé.

On annonce que le successeur de Lord Stanley, dont le terme d'office expire l'année prochaine, sera remplacé par Lord Wolseley. Lady Wolseley a été nommée gouvernante au Canada dans l'intérêt de sa santé.

On annonce que le successeur de Lord Stanley, dont le terme d'office expire l'année prochaine, sera remplacé par Lord Wolseley. Lady Wolseley a été nommée gouvernante au Canada dans l'intérêt de sa santé.

On annonce que le successeur de Lord Stanley, dont le terme d'office expire l'année prochaine, sera remplacé par Lord Wolseley. Lady Wolseley a été nommée gouvernante au Canada dans l'intérêt de sa santé.

On annonce que le successeur de Lord Stanley, dont le terme d'office expire l'année prochaine, sera remplacé par Lord Wolseley. Lady Wolseley a été nommée gouvernante au Canada dans l'intérêt de sa santé.

On annonce que le successeur de Lord Stanley, dont le terme d'office expire l'année prochaine, sera remplacé par Lord Wolseley. Lady Wolseley a été nommée gouvernante au Canada dans l'intérêt de sa santé.

On annonce que le successeur de Lord Stanley, dont le terme d'office expire l'année prochaine, sera remplacé par Lord Wolseley. Lady Wolseley a été nommée gouvernante au Canada dans l'intérêt de sa santé.

On annonce que le successeur de Lord Stanley, dont le terme d'office expire l'année prochaine, sera remplacé par Lord Wolseley.